



La gazette Blarsoise

2 0 1 9

4 È M E T R I M E S T R E

MAIRIE DE BLARS

Le Bourg

46330 BLARS

05 65 31 30 81

07 88 35 29 83

mairie.blars@orange.fr

www.blars.fr

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire.
- Bénévolat dans l'église Saint Laurent.
- Un gros chantier qui se termine.
- Le tire bouchon en action.
- Comité des fêtes.
- Enercoop Midi Pyrénées.
- Le marché aux puces à Blars.
- Mise en place du réseau France Service.
- Etat civil.

Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Nous sommes déjà au mois de novembre, l'année 2019 est presque terminée. Je profite de ce bulletin pour faire le point sur des bons et mauvais moments que nous avons vécus cet été .

Juste avant la fête votive, grâce au sang froid de tous les riverains et la compétence de nos pompiers volontaires, nous avons évité de justesse une catastrophe pour notre village.

A Blars, normalement, nous ne risquons pas les inondations, mais le plus gros risque pour notre sécurité est bien l'incendie. La nature obéit à des cycles que nous avons tendance à oublier. La force des phénomènes naturels, accentuée par nos actes quotidiens, devrait infléchir notre croyance dans notre sentiment de pouvoir dominer la nature dans toutes les circonstances.

Restons humbles pour éviter que nos comportements entraînent des destructions irréparables, arrêtons de croire que la nature peut absorber tous nos déchets, arrêtons de nous croire plus forts qu'elle. Au contraire, vivons en harmonie avec elle , respectons ses cycles immuables, comprenons que chaque geste que nous accomplissons doit être pour sa protection.

Évitons de tout jeter n'importe où, notamment le verre et le plastique. Apprenons à recycler encore plus, apprenons à économiser l'énergie.

C'est le prix de nos efforts qui permettra de sauvegarder notre planète. Il faut que notre commune témoigne de ce respect par une bonne gestion saine et mesurée, une organisation raisonnée de l'espace à travers l'élaboration des règles d'urbanisme et la mise en place du P.L.U.I.

Je vous invite à participer à l'enquête publique qui sera mise en place du 20 novembre au 20 décembre prochain. Les contraintes qui nous sont imposées sont l'assurance de la protection de notre avenir et celui de nos enfants.

L'harmonie dans notre village passe par la gestion rigoureuse des fonds publics. Gestion qui nous incombe au quotidien. Le taux des taxes communales est passé de 6.04 % en 2014 à 6.31 % en 2019. Nous n'avons pas profité de la suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement pour augmenter démesurément ces taux, car cette baisse de revenus a été compensée à l'euro près par l'état.

Nous continuerons, avec nos moyens, à investir pour le bien du village en ayant le souci de respecter chaque concitoyen.

Pour l'équipe municipale.

Jean-Louis POUJADE

Bénévolat dans l'église Saint Laurent

Le 24 octobre, à l'initiative de l'association des Amis de l'Abbaye de Marcilhac, un groupe de bénévoles, membres du Tir-bouchon, renforcé par des amis de Blars et des communes voisines, ont entamé une nouvelle campagne de déblaiement de l'escalier intérieur dans le mur nord de l'église Saint-Laurent, qui était un des prieurés de l'abbaye. Ces travaux sont faits en accord avec les autorités compétentes (mairie, Bâtiments de France et Évêché).

Environ 5 tonnes de gravats (cailloux, petites pierres, morceaux de tuile et d'ardoise, cadavres de pigeons et beaucoup de poussière) ont été évacuées au seau et transportées à la décharge par le godet aimablement prêté par un membre du conseil municipal.

L'examen de ces débris n'a rien révélé d'intéressant. On ne peut encore expliquer leur présence dans cet escalier qui mène au dessus de la voûte nord du transept.

La matinée s'est terminée par un repas offert dans la salle des fêtes par Monsieur le Maire, dans une ambiance très cordiale.

Malgré la poussière ingérée et la fatigue ressentie, les participants enthousiastes ont exprimé leur envie de poursuivre dans les mois à venir le dégagement de cet escalier, heureux de mettre ainsi en valeur le patrimoine de la commune. Tous les bénévoles seront bienvenus...

Merci à tous.



Avant



Après

Un gros chantier qui se termine

Le chantier de l'adressage a mobilisé nos efforts depuis juillet 2018. Après les études préalables, avec l'aide des consultants de la poste, nous sommes en bonne voie pour terminer ce chantier avant la fin de l'année avec la pose des dernières plaques.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont participé aux études et à la pose de toute cette signalétique qui devrait, dans l'avenir, faciliter le travail de tous les intervenants sur notre village.

« Le Tir Bouchon en action »

C'est une grande satisfaction pour la municipalité de constater qu'un groupe de bénévoles motivés a réussi à animer le village pendant tout l'été. L'investissement de la commune pour la réalisation de deux terrains de pétanque a été productif. Il permet à tous les passionnés de se rencontrer régulièrement.

A la fin de la saison, pour clôturer cette belle initiative, le futur club a organisé une paëlla géante. Ce fut l'occasion d'une rencontre conviviale et sympathique où tout le monde a pu faire le bilan de cette première saison en se promettant d'améliorer la prestation pour les années futures.

Bonne continuation et
longue vie au
« Tir Bouchon »



« Comité des fêtes »

Le comité des fêtes continue son programme. Comme chaque année, après avoir organisé cet été la fête du village, une nouvelle manifestation est programmée pour le **samedi 23 novembre** afin de perpétuer la tradition de l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Nous espérons que le cru 2019 sera à la hauteur de sa réputation pour agrémenter cette soirée animée par le groupe BERZINC et Sono.

ENERCOOP Midi Pyrénées

Le 27 septembre dernier, dans le cadre d'une réunion publique très intéressante, nous avons accueilli dans la salle des fêtes deux sociétés qui vont très prochainement travailler sur notre commune pour réaliser un projet photovoltaïque.

La société **Soleil du Midi** qui est maître d'œuvre nous a informé sur les données techniques et sur la nature des travaux qui seront entrepris.

Enercoop Midi Pyrénées est la société qui aura pour mission de gérer le site pour commercialiser l'énergie produite.

Ce site sera complètement opérationnel dans le courant du premier trimestre 2020.



Samedi 23 Novembre 2019...
...A partir de 19h30 à la salle des fêtes de Blars
Venez nombreux déguster le
BLARSJOLAIS NOUVEAU

12€
COMITE DES FETES
BLARS

Boeuf Bourguignon, apéro-concert
avec le groupe **BERZINC** et **Sono**
nous accompagneront pour la soirée...
Renseignements et réservation au 06 22 32 73 68

Etat Civil

Avis de décès :

Le 13/09/2019 est décédée Madame Marguerite VINNAC née Bonhomme à l'âge de 94 ans.



le marché aux puces à Blars



Le 16 novembre dernier avait lieu à la salle des fêtes, le marché aux puces organisé par l'association « **Tous ensemble Bougeons** ». Une belle réussite qui a permis à chacun d'acheter des vêtements à très petits prix. Tous les bénéfices de cette vente étaient au profit des associations « Tous ensemble Bougeons » et « La Mère aux bêtes du Lot ». Un belle occasion de se rencontrer, d'échanger et de passer un moment agréable en dégustant les délicieux gâteaux faits maison accompagnés d'un bon café bien chaud. **Une belle expérience à renouveler !**

Mise en place du réseau France Services

Lors de la conférence de presse du 25 avril 2019, à la suite des demandes citoyennes du Grand Débat National, le Président de la République a décidé la création d'un réseau France Services, destiné à accompagner les usagers dans leurs principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique, à moins de 30 minutes de leur domicile. L'objectif est de renforcer le maillage du service public dans chaque canton par au moins une structure France Services d'ici à fin 2022.

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre s'est engagé à ce que 300 structures au moins soient labellisées « France Services » dès le 1er janvier 2020. Par circulaire du 1er juillet 2019, il a établi les exigences auxquelles on doit répondre pour obtenir cette labellisation, au premier rang de ces exigences le haut niveau de qualité du service fourni. Cela se traduit par la présence d'agents polyvalents formés à l'accompagnement des usagers et en nombre suffisant, par des horaires d'ouverture suffisamment étendus et adaptés aux besoins, par la présence dans la structure de 9 administrations et opérateurs de service public que sont le ministère de la justice, le ministère de l'action et des comptes publics, le ministère de l'intérieur, la CNAV, la CNAM, la CNAF, la MSA, Pôle emploi et La Poste.

Les autres structures envisagées mais qui ne vérifient pas encore l'ensemble des critères de qualité pourront faire l'objet d'une labellisation au fil de l'eau dès ces exigences remplies.

A l'issue du 4ème Comité interministériel de la transformation publique qui s'est tenu ce vendredi 15 novembre, le Premier ministre a publié la liste des premiers sites labellisés France Services, qui concerne les communes suivantes :

St-Géry Vers, Cahors, Cajarc, Catus, Labastide-Murat, Leyme.

Les services renforcés aux usagers concernent :

- * L'Aide personnalisée à la constitution des dossiers, simulation des droits et aides sur les démarches santé, famille, retraite, recherche d'emplois ;
- * L'Aide au renouvellement des papiers d'identité (CNI/passeport) et du permis de conduire, accès au solde des points du permis de conduire, aide au renouvellement de la carte grise ;
- * L'Accompagnement à la déclaration de revenus, accompagnement à l'appropriation du prélèvement à la source, achat de timbres fiscaux ;
- L'Information et orientation en matière d'accès aux droits – mise en relation avec les professionnels du droit (avocat, huissiers, etc.) ;
- * L'Accès en libre-service à l'ensemble du matériel nécessaire pour la réalisation des démarches administratives : ordinateur, scanner, imprimante, webconférence pour rendez-vous à distance ;
- * Les services postaux (sauf si le point postal est présent dans la commune).